

INFOS EXPRESS

Le Palais de Rumine brillera pour la vie

LAUSANNE Ce dimanche, la ville de Lausanne illuminera le Palais de Rumine pour symboliser son adhésion à l'initiative «Villes pour la vie-Villes contre la peine de mort». Ce mouvement international a été initié en 2002 par la Communauté de Sant'Edigio, avec le soutien des associations internationales de défense des droits humains. La date retenue, le 30 novembre, marque l'anniversaire de la première abolition de la peine capitale dans l'ordre juridique d'un Etat européen, le Grand-Duché de Toscane, en 1786. La question de la peine de mort reste d'actualité. Pour soutenir le moratoire mondial sur les exécutions capitales adopté par l'ONU en 2007, une récolte de signatures se fera samedi, au marché. **Z. S.**

Grande bourse de timbres

LAUSANNE Demain, à l'occasion de la Journée du timbre, la Société lausannoise de timbrologie (SLT) organise une grande exposition-bourse à l'Aula des Cèdres (Avenue de Cour 33), à Lausanne, de 9 h à 17 h. Les collections de la Société qui se sont distinguées cette année seront présentées. L'exposition sera enrichie des cadres du Club philatélique et aérophilatélique de Genève (CPAG), invité d'honneur. Douze marchands romands mettront en vente timbres et cartes postales. Pour les négociations, un expert sera à disposition du public. Lequel pourra participer à un grand concours et acquérir le timbre officiel émis pour l'événement. **Z. S.**

Des jeunes au bistro pour prévenir les abus d'alcool

OUEST LAUSANNOIS

Le Groupe Coordination Jeunesse a organisé son premier Diner Quizz, une soirée ludique de sensibilisation à la consommation excessive d'alcool. Trente-cinq adolescents y ont participé. L'opération, un succès, sera réitérée au printemps.

RAPHAËL EBINGER

«C'était vachement cool! C'était tout autre chose qu'à l'école, quand un stéréotype du prof vient nous parler prévention pendant quarante-cinq minutes en restant debout en face de nous. Ici, on a retenu deux ou trois choses que nous ne savions pas.» Visiblement, le Groupe Coordination Jeunesse de l'Ouest lausannois a visé dans le mille lors de sa première soirée Diner Quizz, organisée mercredi au restaurant du Bol d'Or, à Renens. Comme Esteban, un jeune de Bussigny de 20 ans, trente-cinq jeunes n'ont pas regretté leur soirée.

Selon un concept français, les professionnels actifs dans l'encadrement de la jeunesse ont invité les adolescents, âgés de 16 à 25 ans, à partager à un repas durant lequel une série de vingt questions leur ont été posées en relation avec la consommation d'alcool. Autour des cinq grandes tables, des spécialistes - Ligue vaudoise contre l'alcoolisme, Croix-Bleue, la structure Départ (qui s'occupe des jeunes consommateurs) et la police de l'Ouest lausannois - apportaient des éclaircissements quand les jeu-



LUDIQUE En cinq groupes de sept personnes, les participants au premier Diner Quiz ont réfléchi sur la problématique de l'alcool tout en s'amusant. L'action de prévention sera pérennisée et aura lieu deux fois par année. **RENENS, LE 26 NOVEMBRE 2008**

nes leur demandaient. L'objectif de l'opération: que les participants aillent chercher eux-mêmes les réponses aux questions posées. Et fassent également connaissances avec des spécialistes auprès desquels ils pourraient un jour se tourner en cas de besoins.

«Nous savons que des soirées conférences ne touchent pas les jeunes, remarque Nicolas Perylyguine, délégué jeunesse à la commune de Renens et organisateur de la soirée. Ici, on les attire en leur tendant une carotte sous

la forme d'une soirée ludique.» Et la technique a plutôt bien fonctionné, puisqu'il a fallu refuser du monde. A cinq francs, comprenant le repas et le jeu, l'offre était alléchante, d'autant plus que tout le monde est reparti avec un cadeau sous forme d'entrées aux Docks ou de bons d'auto-école.

Des fausses idées

«Quand j'ai vu l'annonce de cette soirée, j'ai appelé des copains», note Samir, gymnaste

de 18 ans à habitant Renens. Sept de ses amis ont répondu positivement à l'invitation. «Cette action est très bien, reconnaît-il encore. C'est appréciable qu'on s'occupe de nous de cette manière.»

Si l'esprit de compétition a régné autour des tables, les jeunes étaient presque étonnés d'avoir appris quelque chose en matière de consommation d'alcool. «En arrivant, on croit tout savoir, mais je peux affirmer maintenant que j'avais quelques

fausses idées, reconnaît Florian, 17 ans, de Pully. En tout cas, certaines choses m'ont fait réfléchir, comme de savoir comment on devient dépendant à l'alcool.» Parmi les enseignements souvent cités par les jeunes, revenaient les effets de l'alcool sur la sexualité ou le fait que manger ne fait pas baisser l'alcoolémie.

Face au succès de l'opération, un second Diner Quizz est déjà agendé au 17 avril prochain. Il abordera cette fois-ci le thème de la citoyenneté. ■

A Pully, le nouveau projet de parois antibruit suscite déjà un tollé



Jacques Antoniazzi, fer de lance des opposants, montre l'impact qu'auraient les murs antibruit au chemin du Coteau.

CONSULTATION

Déboutés l'an passé, les CFF reviennent avec un projet redimensionné. Celui-ci ne fait pas taire les riverains. Près de quarante personnes ont déjà signifié leur opposition lors de la mise à l'enquête, ouverte jusqu'au 4 décembre. Franz Weber est avec eux.

«C'est horrible. L'enlaidissement projeté est effrayant. De plus, il est insensé de faire le forcing pour un projet dont la grande majorité des riverains ne veulent pas. Les CFF ont peut-être trop de sous à dépenser», estime Franz Weber.

Par le biais de son association, Helvetia Nostra, l'écologiste montreusien se range aux côtés des opposants à la

deuxième mouture du projet de parois antibruit, à Pully, actuellement en consultation publique. Les CFF ont été contraints de revoir leur copie après la levée de boucliers (huitante oppositions dont celle de la commune) contre leur premier projet, enterré l'an passé.

Les CFF ne se heurteront pas moins, cette fois encore, au mouvement d'opposition des riverains du chemin du Coteau, entre autres. «Pour l'heure, nous comptons déjà une quarantaine d'opposants dans notre quartier, explique Jacques Antoniazzi, fer de lance des opposants. Et d'autres s'apprennent à manifester leur désapprobation avant la fin de la mise à l'enquête, qui se termine le 4 décembre. Cette deuxième mouture est, pour ce qui concerne le chemin du Coteau en

tout cas, similaire au premier projet. Seule différence, il s'agit cette fois d'un mur en bois de 2 mètres de haut à partir du niveau des rails à la place des 3 mètres initialement prévus.»

«Ces murs isoleront le chemin du Coteau»

Pour les opposants, cette baisse de la hauteur est insuffisante. «Ces parois constitueront un élément «architectural» extrêmement inesthétique, explique l'un d'entre eux. Ce d'autant plus si l'on tient d'ores et déjà compte des inévitables dégradations ou autres graffitis qui les recouvriront. En outre, cette muraille isolera le chemin du Coteau au sud du territoire communal.» Globalement, les opposants estiment que le projet des CFF constitue une atteinte disproportionnée aux in-

térêts des habitants du Coteau, compte tenu du faible intérêt à obtenir une diminution des nuisances sonores. «Nous admettons ces nuisances, qui devraient d'ailleurs diminuer avec les progrès dont bénéficie le matériel roulant, poursuit Jacques Antoniazzi. A nos yeux, l'accent doit être mis sur la prévention du bruit à la source, voire sur une meilleure isolation de nos fenêtres.»

La commune de Pully n'a, elle, cette fois, pas formulé d'opposition. Gil Reichen, municipal: «Notre décision a été prise après une pesée d'intérêts, entre l'impact paysager de ces murs et les nuisances phoniques dues aux trains. Nous avons aussi dû tenir compte du fait que les riverains situés à l'aval des voies sont plutôt favorables au projet.» **CLAUDE BÉDA**

Capucine et Capucin sont de retour

MUSIQUE

L'auteur-compositeur-interprète morgien Gaëtan sort son troisième album de chansons pour enfants.

Capucine et Capucin sont de retour, avec leurs amis le cowboy Joe qui s'emmêle dans son lasso ou le loup qui a perdu son dentier. Sous le titre *Martin la chance*, l'auteur-compositeur-

interprète Gaëtan vient de sortir son troisième album de chansons pour enfants. «On a gardé le concept des chansons courtes (*ndlr: au nombre de 34 sur cet opus*), mais les textes sont un peu plus élaborés et comportent même quelques jeux de mots, révèle Gaëtan. Les arrangements sont aussi plus riches, avec notamment la présence d'instruments à cordes ou de cuivres.»

Disponible depuis samedi dernier, *Martin la chance* est accompagné d'un livre illustré réunissant textes et partitions des chansons. Le CD seul devrait être mis en vente l'an prochain.

La sortie de ce troisième album donnera aussi l'occasion à Gaëtan et ses musiciens d'effectuer une petite tournée promotionnelle (chez Payot, à Lausanne, aujourd'hui, de 15 h à

16 h 30 et à Yverdon, aussi chez Payot, samedi 6 décembre aux mêmes heures), puis de présenter un nouveau spectacle. A découvrir en février au Petit Théâtre, à Lausanne (dimanches 1er, 8 et 15 février 2009 à 11 h) et le dimanche 22 mars, à 17 h, au Théâtre de Beausobre, à Morges. **S. MR**

Gaëtan, *Martin la chance*, disponible dans les magasins de disques ou sur www.gaetan.ch



Gaëtan a réuni tous ses personnages, qui font la joie des enfants, dans son troisième album, intitulé *Martin la chance*.